JOURNAL DE BORD DES PHARMACIENS EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ : ANALYSE DESCRIPTIVE DE 10 ANS DE DONNÉES

Sophie Dubois[1], candidate au Pharm. D, Denis Lebel[1], B.Pharm. M.Sc., Maxime Thibault[1], B.Pharm. M.Sc., Suzanne Atkinson[1], B.Pharm. M.Sc., Jean-François Bussières[1,2], B.Pharm., M.Sc., MBA, F.C.S.H.P

1- Unité de Recherche en Pratique Pharmaceutique, CHU Sainte-Justine, Montréal (Québec) Canada; 2- Faculté de pharmacie, Université de Montréal, Montréal (Québec) Canada

Introduction : Il existe des données relatives à la documentation des activités pharmaceutiques depuis quelques décennies. Il n'existe toutefois aucun standard canadien ou québécois encadrant les variables à documenter. Au CHU Sainte-Justine, un journal de bord pharmaceutique en version papier est en vigueur depuis 1998; une version électronique est utilisée depuis 2003.

Objectif : Décrire et commenter les données recueillies dans le journal de bord des pharmaciens.

Méthodologie : Étude descriptive et rétrospective. Extraction des données à partir de la base de données du 1er janvier 2004 au 31 décembre 2013. Le journal comporte 19 variables à saisir quotidiennement. Des statistiques descriptives ont été réalisées.

Résultats : Les données globales recueillies de 2004 à 2013 incluent 543 559 heures travaillées, 354 218 demandes d'informations, 557 037 interventions pharmaceutiques, 541 463 suivis de patients et 15 840 jours-présence d'étudiants encadrés. Le nombre moyen d'heures travaillées par année et par axe est (moyenne ± écart-type) : services (22 639 ± 2 777 heures), soins (20321 ± 3 171), gestion (5825 ± 614), enseignement (4005 ± 824) et recherche (1565±416). Le nombre moyen d'activités pharmaceutiques par année par type en ordre décroissant : demandes d'informations (354 22 ± 7 659 demandes), ajustement de la thérapie (21 659 ± 3 501), continuité des soins (9 270 ± 6 091), conseils (6 216 ± 1 695), autres interventions (3 559 ± 876), pharmacocinétique (2 457 ± 479), pharmacovigilance (2 387 ± 948), interactions (412 ± 155). Ces interventions comportent une mention écrite au dossier patient dans 21 % des cas. Plusieurs ratios ont été établis afin d'assurer le suivi de l'activité pharmaceutique.

Conclusion : Il est possible de documenter de façon cohérente et récurrente l'activité pharmaceutique au sein d'un centre hospitalier québécois.